



ON PASSE À L'ACTION
pour le climat!



Projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé 2020-2027 de la MRC de Memphrémagog

Commentaires et recommandations du
Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Préparé par : Jacinthe Caron, Directrice générale

Révision : Alexandre Demers, adjoint à la transition énergétiques et matières résiduelles, Michel Bélanger, administrateur et directeur adjoint d'ADDERE Service-conseil

Déposé le 24 mai 2019



Tables des matières

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie	3
Présentation du contexte	4
Une MRC qui prend à cœur la gestion de ses matières résiduelles	5
Un travail sur les définitions et la transparence dans la présentation du portrait réel de la récupération.	6
La sensibilisation et l'éducation, oui c'est encore nécessaire !.....	7
Beaucoup de chemin à faire pour détourner la matière organique et le carton de l'enfouissement	7
Faciliter la récupération des matières problématiques	8
Le secteur de la construction, rénovation, démolition (CRD)	9
L'économie circulaire : une autre façon de régler les problèmes plus localement	9
En conclusion	10



Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) est un organisme environnemental regroupant des intervenants de divers secteurs d'activités. Défenseur de l'environnement et d'une société éco-responsable basée sur une conscience sociale et un développement durable, le CREE a pour mission de protéger l'environnement et assurer la qualité de la vie en Estrie par des solutions concertées et des conseils avisés auprès de la population et des décideurs. Les valeurs qui encadrent les actions du CREE sont le respect, l'engagement, l'excellence, le partage et la responsabilité.

Le CREE s'implique dans la gestion des matières résiduelles en Estrie depuis de nombreuses années, notamment par l'organisation de nombreux rassemblements sur le thème de la GMR, l'animation de tables de concertation sur la GMR, la publication de rapports sur la GMR et par la présentation de mémoires dans le cadre d'audiences publiques. En outre, la 3^e orientation du plan d'action annuel du CREE est de « *tendre vers le zéro déchet en Estrie et proposer des actions visant l'atteinte des cibles ministérielles de 2015 pour la récupération du bois, carton, papier, plastique, verre, métal matières organiques et résidus de construction.* » Cette approche exige la concertation de plusieurs intervenants.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt que nous avons pris connaissance de votre projet de plan de gestion des matières résiduelles et que nous vous transmettons nos commentaires et recommandations.

Présentation du contexte

La MRC fait état de la difficulté à proposer un PGMR présentant des objectifs chiffrés, en accord avec le plan national de gestion des matières résiduelles, dont les résultats et la mise à jour sont attendus depuis 2015.

“Au moment de la rédaction du présent projet de PGMR, le gouvernement n’avait pas encore fait connaître le bilan de la mise en œuvre de son plan d’action 2011-2015, ni déposer son prochain plan d’action quinquennal identifiant les objectifs à atteindre. Dans ce contexte, où le gouvernement n’est pas en mesure d’assurer le leadership requis en temps utile, la MRC de Memphrémagog compte concentrer ses actions sur un plan de gestion adapté à sa réalité et répondant aux enjeux de la politique québécoise”

Le CREE appuie l’approche de la MRC et constate également le manque de cohérence gouvernementale en gestion des matières résiduelles qui devrait permettre de doter les différents acteurs des outils nécessaires à l’évaluation et à l’élaboration des PGMR. Ce contexte a pour résultat de décourager plusieurs intervenants qui ne se sentent plus appuyés dans leurs démarches visant à atteindre la réduction des matières résiduelles des ménages et des industries, commerces et institutions.

À la lumière de ce triste constat auquel s’ajoute une pression citoyenne grandissante pour une amélioration drastique de notre bilan environnemental, il est primordial d’agir là où il est possible d’agir sans attendre que les solutions à grande échelle se déploient. Ainsi, miser sur la réduction à la source, sur la réglementation pour réduire l’utilisation de certaines matières, sur les points de dépôts volontaires pour assurer un meilleur traitement des matières problématiques sont des solutions de plus en plus revendiquées par les citoyens et pour lesquelles la MRC et les municipalités ont un pouvoir d’action réel.

Nous avons basé nos recommandations sur ce contexte.

Une MRC qui prend à cœur la gestion de ses matières résiduelles

Nous trouvons important de souligner que la MRC Memphrémagog a mis en place un nombre important de mesures et d'infrastructures visant à améliorer son bilan GMR. Le bilan 2018 démontre que la réalisation des actions s'est concrétisée en une amélioration de la performance, ce qui est une très bonne nouvelle. La collecte de la matière organique résidentielle disponible sur tout le territoire (sauf SBDL) en 2018; les attestations « ICI On recycle » de la MRC Memphrémagog et de quelques établissements concentrés dans les municipalités de Magog, Austin et Eastman; le Gala des bons coups qui récompense et fait rayonner les actions environnementales des municipalités et entreprises de la MRC; la campagne « Compostez sans bougonner! » qui a été déployée dans les médias traditionnels ainsi que sur les réseaux sociaux et qui a valu à la MRC la Plume d'Or de la catégorie « Nouveaux médias », à l'occasion du Gala des Plumes d'Excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec et qui a récemment été reprise par la MRC Des Sources; l'offre de subvention à l'accompagnement individuel d'organismes par ADDERE qui a permis d'offrir des modèles de bonne gestion des matières compostables dans les établissements de restauration (Pub Memphré); l'implication active de la MRC dans la concertation régionale sur la GMR sont quelques exemples des initiatives mises en place par la MRC et qui ont contribué à améliorer le bilan GMR sur son territoire.

Nous encourageons la MRC à poursuivre ces efforts de sensibilisation et d'accompagnement des milieux vers une meilleure gestion des matières résiduelles :

- **Inciter l'ensemble des municipalités à obtenir l'attestation « ICI ON RECYCLE+ » ou une autre désignation pour leurs établissements afin de devenir un modèle à suivre pour leurs commerçants et obtenir la fierté de leurs citoyens. La MRC de Memphrémagog et la municipalité d'Austin sont les deux seules qui ont obtenu une attestation pour leurs bureaux; une compétition amicale entre les municipalités pourrait les stimuler à s'engager plus rapidement!**
- **Assurer la mise à jour fréquente du site web l'ABC du bac en fournissant un maximum d'information à jour sur les ressources disponibles dans la MRC et des informations sur les matières et leurs débouchés.**
- **Intégrer au site web l'ABC du bac un volet complet et bien documenté sur la réduction à la source, le véritable pouvoir d'agir des citoyens. Le mouvement « zéro déchet », bien que niché, propose des solutions qui peuvent être adoptées à la carte par des citoyens désireux de faire leur part, à la mesure de leurs limites.**

- Assurer la plus grande visibilité possible aux bilans positifs et aux initiatives porteuses afin d'envoyer un message positif et encourageants aux citoyens et commerçants démobilisés.

Un travail sur les définitions et la transparence dans la présentation du portrait réel de la récupération.

Nous constatons de manière générale beaucoup de désinformation et de flou par rapport à la définition du recyclage et par ricochet, au devenir de nos matières récupérées. De plus en plus de citoyens sont à l'affût du chemin des matières récupérées par la collecte sélective et veulent être mieux informés sur la 2^e vie de ces matières soigneusement mises au bac.

Pour donner un exemple très concret, en page 75 du projet de PGMR, le tableau 35 présente un taux de mise en valeur de 89 % du verre récupéré par la collecte sélective, ce qui peut sembler très satisfaisant. Or, il est omis de mentionner que ce verre récupéré a été utilisé principalement comme matériau de recouvrement au site d'enfouissement. **Par mesure de transparence, et parce que de plus en plus de citoyens sont informés sur la situation du verre, mais également du devenir d'autres matières comme le papier et certains plastiques, nous suggérons d'indiquer le principal débouché des matières recyclées.**

Par mesure de transparence, il serait ainsi intéressant de nuancer les différentes formes de recyclage, notamment le « sous-cyclage » ou « décyclage » (qui consiste à transformer une matière résiduelle en un nouveau matériau de valeur moindre) et le recyclage à l'infini, comme il est possible de le faire pour des matières comme le métal ou le verre, qui, si bien récupérés, peuvent se recycler des milliers de fois.

Présenter aux citoyens et aux ICI des analyses du cycle de vie des contenants à usage unique peut les inciter à faire des choix plus judicieux au point de vue environnemental.

Des ressources externes, telles que les étudiants du Centre universitaire de formation en environnement et le CREE, peuvent travailler avec la MRC sur une telle initiative visant à mieux informer les citoyens.

La sensibilisation et l'éducation, oui c'est encore nécessaire !

Le document dévoile, sans grande surprise, que la plus grande dépense liée à la gestion des matières résiduelles est la gestion des déchets ultimes, soit un peu plus de 30 %. Faire prendre conscience aux citoyens du coût de leurs déchets et de la répercussion sur leur taxe pourrait être un incitatif pour changer ses habitudes.

Le bilan du dernier PGMR n'a pas fait état de l'impact des mesures de sensibilisation sur la réduction des matières vouées à l'enfouissement. Nous savons qu'il est pratiquement impossible de lier des mesures de sensibilisation à la performance en matière de GMR. **Or, il demeure intéressant de sonder les citoyens sur leur connaissance des outils et des campagnes de communication, sur leurs comportements et leurs besoins en matière de GMR, notamment afin de mieux évaluer l'impact des campagnes, et pour arriver à cibler encore plus directement la sensibilité des citoyens en axant les messages sur leurs préoccupations.** Nous avons constaté que la campagne « Composter sans bougonner » semble un très bon exemple en ce sens.

Beaucoup de chemin à faire pour détourner la matière organique et le carton de l'enfouissement

Considérant que 16 municipalités de la MRC offrent maintenant la collecte de la matière organique aux citoyens (14 en 2017) et que les quantités de matières récupérées dans le bac brun ont quadruplé depuis la mise en place des premières collectes en 2008, il est très surprenant de constater que seulement 13 % des résidus alimentaires prennent le chemin du bac brun. Le prochain bilan permettra d'évaluer l'impact des récentes campagnes d'information visant à inciter les citoyens à participer à la collecte du compost, mais il semble qu'encore beaucoup d'effort devra être consenti au dossier.

Le bilan fait état qu'environ 25 % des matières organiques sont regroupées sous le vocable « autres résidus organiques » et prennent, pour la très grande majorité, le chemin de la poubelle. **Y a-t-il lieu de caractériser davantage ces résidus organiques s'il y a moyen de mieux récupérer cette matière qui prend présentement le chemin de l'élimination?**

Au niveau des ICI, un taux de valorisation de 53 % du papier et carton (et donc un enfouissement de 3,5 tonnes) est décevant, étant donné la facilité de trier cette matière et les gains économiques pour les organisations de modifier leur collecte (lorsque celle-ci est effectuée par le privé). Lorsqu'on sait que cette matière triée à la source dans les entreprises possède une grande valeur

de par son taux de contamination très bas comparativement à la collecte pêle-mêle, on comprend qu'on a tout intérêt à nous y intéresser. **Un travail auprès des collecteurs privés afin que les options soient présentées, ainsi qu'un accompagnement individuel des gros générateurs de carton pourrait être envisagé. Notons également que Récup-Estrie achète le carton des entreprises.**

Il est clair que la mise en place d'options efficaces pour la collecte des résidus alimentaires dans le secteur commercial représente un enjeu de taille. En effet, tel qu'observé à la page 90, 2 293 tonnes y sont générées et prennent la route du site d'enfouissement. **Il est impératif que les restaurants, grands générateurs, qui ne peuvent pas joindre la collecte résidentielle même si elle est offerte et doivent se tourner vers la collecte privée, ne soient pas pénalisés financièrement pour la mise en place de la collecte de cette matière. La mise en place de collectes spéciales (comme prévu à Magog à un certain moment pour le centre-ville) ou la subvention aux bonnes pratiques pourraient être considérées.**

Faciliter la récupération des matières problématiques

Les écocentres sont des infrastructures efficaces pour permettre aux citoyens de se départir adéquatement de leurs matières résiduelles non acceptées dans la collecte sélective ou le bac brun. Elles sont d'autant plus pertinentes lorsque situées à proximité des milieux de vie et offrent des heures d'ouverture adaptées à la réalité des citoyens.

Reprenons une citation intéressante du PGRM (p.65) : *“en 2011, la municipalité d'Ayer's Cliff a ouvert un mini-écocentre pour certaines matières. L'objectif est de rapprocher le service des résidents.”* **Afin d'encourager cette proximité et éviter les longs déplacements, y aurait-il lieu d'évaluer le succès de ce mini-écocentre ainsi que la pertinence de mieux desservir les municipalités éloignées des 4 écocentres présents sur le territoire ?**

La gestion des résidus domestiques dangereux est un enjeu important pour les municipalités. **Les écocentres mobiles, les points de dépôt volontaire ou autres stratégies doivent continuer à être déployées pour amener les citoyens à se départir de façon sécuritaire des RDD et autres résidus particuliers.**

D'autres pistes intéressantes pour les RDD à notre avis sont **d'encourager les ateliers automobiles à obtenir la certification Clé Verte et d'inciter les pharmacies à gérer efficacement les médicaments périmés et de faire une promotion active de leur bonne gestion auprès des citoyens. Une méthode de suivi des quantités détournées pourrait également être mise en place à ce niveau.**

Enfin, **est-il possible d'exiger mieux de la part des recycleurs de métaux, notamment pour les véhicules hors usage, en favorisant un démantèlement plus efficace des matières?**

Le secteur de la construction, rénovation, démolition (CRD)

Ce secteur recèle de nombreux défis, que ce soit au niveau de la fiabilité des données sur le gisement ou du devenir des matières résiduelles issues des chantiers CRD. **La sensibilisation au bon tri et à de meilleures pratiques, incluant la déconstruction (plutôt que la démolition), semblent donc encore les pistes les plus probantes pour assurer une amélioration de la situation.**

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais a publié il y a quelques années un [guide de gestion des résidus de construction](#) qui vise à orienter les entreprises CRD dans leur volonté de mieux récupérer leurs résidus, qui pourrait être distribué ou duquel la MRC pourrait s'inspirer pour mener sa propre campagne de sensibilisation.

L'économie circulaire : une autre façon de régler les problèmes plus localement

Bien que la plupart des mesures prévues au dernier PGMR aient été réalisées en partie ou totalement, le bilan 2018 mets en évidence que plusieurs mesures visant les ICI ont été abandonnées ou non réalisées. Celles-ci visent des activités axées sur une meilleure connaissance du gisement de matières résiduelles des ICI et d'une animation plus étroite permettant aux ICI d'échanger sur leurs problématiques.

Avec la présence de 3 parcs industriels d'importance dans la MRC, la quantité d'enjeux liés à la collecte ou à la recherche de débouchés pour plusieurs matières recyclables issues du milieu industriel, et considérant les objectifs gouvernementaux pour le bannissement du papier, carton et bois de l'enfouissement, **nous recommandons à la MRC de joindre Synergie Estrie, organisme nouvellement établi sur le territoire et orchestré par la MRC des Sources et la Ville de Sherbrooke, mais ayant comme vision à court terme d'intégrer l'ensemble des MRC de la région, afin de maximiser les possibilités d'échanges d'information, de matières et de services et ainsi favoriser l'émergence de l'économie circulaire en Estrie.**

Nous reconnaissons la participation de la responsable GMR de la MRC Memphrémagog aux activités du comité régional de Synergie Estrie. Toutefois, **nous recommandons à la MRC de joindre le réseau et d'y nommer un animateur (coordonnateur) afin de bénéficier des outils développés par le réseau Synergie Québec, mais également de ses liens à travers le Québec et**

des nombreuses données amassées auprès des ICI. À court terme, assurer une représentation du secteur économique au sein du comité régional, étant donné l'orientation de Synergie Estrie vers le secteur industriel et manufacturier, fortement présent à Magog.

De plus il nous semblerait porteur **d'orienter les trois parcs industriels vers des modèles d'éco-parcs industriels, ce qui implique notamment un virage des entreprises vers une prise en compte active de leurs impacts environnementaux, notamment leur gestion des matières résiduelles. De l'accompagnement individuel dans ce cadre pourrait être une clé pour des modifications durables de pratiques. ADDERE est notamment une entreprise collective estrienne à considérer pour ces approches.**

Au niveau de l'impact local, ne passons pas sous silence celui de la quantité importante de GES émises par les camions de collecte. **En collaboration avec l'écoleleader régional qui sera sous l'égide de Synergie Estrie, une attention particulière à l'utilisation de technologies visant à réduire la consommation de carburant des camions (ex. camions écoénergétiques ou électriques) pourraient être portée lors de l'octroi de contrats privés.**

En conclusion

Les consommateurs, les citoyens et les ICI sont de plus en plus alertes et sensibles aux questions environnementales et s'insurgent de constater la stagnation en matière de GMR. La réduction à la source offre un grand pouvoir d'action et parions que ce sera l'enjeu des prochaines années.

Peu à peu des commerces, des municipalités, et même des MRC se mobilisent et prennent les devants pour changer, à leur échelle, le cours des choses. Magog a mis en place une politique sévère pour l'écoresponsabilité des événements sur son territoire; la MRC du Val-Saint-François va bannir les sacs à usage unique sur l'ensemble de son territoire; cette même MRC, ainsi que les municipalités de Orford, Eastman, et Magog offrent à leurs citoyens de détourner le verre de la collecte sélective, sachant qu'il sera mieux recyclé; l'Université Bishop's a banni l'usage des bouteilles d'eau à usage unique sur son campus; un nombre grandissant d'épiceries proposent à leur clientèle d'acheter en vrac, d'autres récompensent leurs clients qui fournissent leurs contenants. Si d'un côté le temps semble s'être arrêté à Québec, de l'autre, le mouvement est lancé par la population. La MRC doit profiter de la vague et proposer des mesures originales et convaincantes pour assurer un véritable tournant dans le taux des matières détournées de l'enfouissement et pour maintenir son leadership et la confiance de ses citoyens.